

## Face à la croissance du secteur de la pêche, de nouvelles règles s'imposent, selon la FAO

La mondialisation du secteur de la pêche, portée en grande partie par la croissance rapide de l'aquaculture, appelle à définir de nouvelles règles et pratiques concernant la traçabilité, les conditions du travail et la protection de la biodiversité, a déclaré lundi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

« Le commerce de produits de la mer est bien plus important que l'on ne le pense, à la fois en termes absolus et relatifs », a déclaré dans un communiqué de presse le Directeur adjoint de la Division des politiques et de l'économie de la pêche et de l'aquaculture de la FAO, Audun Lem, qui est également Secrétaire du sous-comité du commerce du poisson.

La déclaration de M. Lem est intervenue alors que les délégations des ministres de la pêche de plus de 50 pays sont réunies avec les acteurs clés de l'industrie à Agadir, au Maroc, dans le cadre d'un sommet visant à examiner les besoins émergents de gouvernance du secteur.

L'industrie de la pêche, a indiqué M. Lem, représente 17% des apports mondiaux en protéines animales et garantit aux pays en développement davantage de recettes à l'exportation que la viande, le tabac, le riz et le sucre réunis.

« La mondialisation du secteur halieutique, portée en grande partie par la croissance rapide de l'aquaculture, soulève la nécessité complexe de meilleures règles et pratiques sur la traçabilité, les conditions du travail et la protection de la biodiversité ainsi que les préparations commerciales pour une évolution de la demande, des habitudes de consommation, les impacts du changement climatique, et l'essor rapide des supermarchés avec leurs chaînes d'approvisionnement », a poursuivi le représentant de la FAO.

Les discussions, qui s'étendront sur une semaine, a précisé M. Lem, aideront la FAO, ses Etats membres et les représentants de l'industrie à comprendre les nouvelles tendances, opportunités et nouveaux enjeux du secteur.

« Elles encourageront l'élaboration de stratégies permettant aux pays en développement de développer leurs secteurs halieutiques dans une optique durable et d'optimiser l'avantage économique qui sera tiré de la croissance escomptée », a salué le responsable de la FAO.

Les ministres réunis à Agadir doivent s'accorder notamment sur les directives techniques proposées par la FAO pour les programmes de documentation des prises, a-t-il indiqué.

« Il s'agit d'une série de documents témoignant de l'origine légale des captures et facilitant la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, qui pourrait constituer un outil important de réduction de la pêche illicite, but fixé par l'Assemblée générale de l'ONU », a précisé M. Lem.

Le responsable de la FAO a en outre rappelé que le dynamisme actuel du secteur de la pêche est en grande partie dû à l'aquaculture, dont la production a plus que triplé pour s'établir à 78 millions de tonnes au cours des 20 dernières années, ce qui en fait le secteur alimentaire à plus forte croissance.

« Si la plupart des fermes aquicoles se trouvent en Asie, les taux les plus élevés ont été récemment observés en Afrique et en Amérique du Sud et Centrale, où sa contribution marginale à la sécurité alimentaire peut être supérieure précisément parce que la consommation de poisson par habitant dans ces régions émergentes est généralement faible », a indiqué M. Lem.

[Communiqué de l'ONU](#)  
[Communiqué de la FAO](#)

Source : <http://www.mediaterre.org/actu,20160223094314,1.html>